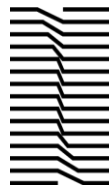




Cour
Pénale
Internationale
International
Criminal
Court



Ministry of
Justice of
Georgia



NOTE CONCEPTUELLE

Séminaire régional de haut niveau sur la coopération

« Possibilités en matière de coopération et échange d'expériences

20 ans après l'adoption du Statut de Rome »

Cour pénale internationale

Tbilissi (Géorgie), 24 et 25 octobre 2018

CONTEXTE

Créée en 2002, la Cour pénale internationale (« la CPI » ou « la Cour ») est la première et la seule institution permanente qui a pour vocation de poursuivre en justice les responsables des crimes les plus graves au regard du droit international. Depuis sa création, la Cour connaît un succès grandissant et fait l'objet d'une reconnaissance accrue à l'échelle mondiale en tant que pilier de la justice pénale internationale. Étant donné que la coopération, allant de la protection des témoins à l'arrestation des suspects, est un aspect fondamental des activités de la Cour, des séminaires régionaux de haut niveau ont été conçus pour favoriser les discussions entre la CPI et les interlocuteurs clés des États en vue de renforcer la coopération dans le cadre du système instauré par le Statut de Rome. En 2018, la Cour célèbre les 20 ans du Statut de Rome. À ce jour, la CPI a organisé, en étroite coopération avec les autorités de chacun des pays concernés, 12 séminaires régionaux de haut niveau, qui se sont déroulés notamment dans les villes suivantes : Nuremberg en Allemagne (mars et juin 2013) ; Buenos Aires en Argentine (20 et 21 mai 2014) ; Accra au Ghana (3 et 4 juillet 2014) ; Cotonou au Bénin (3 et 4 novembre 2014) ; San José au Costa Rica (9 et 10 juillet 2015) ; Gaborone au Botswana (29 et 30 octobre 2015) ; Bucarest en Roumanie (21 et 22 mars 2016) ; Port of Spain à la Trinité-et-Tobago (10 et 11 janvier 2017) ; Séoul en République de Corée (4 et 5 avril 2017) ; Niamey au Niger (du 24 au 26 octobre 2017) et Quito en Équateur (7 et 8 juin 2018).

SÉMINAIRE DE HAUT NIVEAU ORGANISÉ EN GÉORGIE

Le séminaire régional de haut niveau qui se déroulera en Géorgie vise à promouvoir et à renforcer les relations de coopération entre la CPI et les pays d'Europe orientale et d'Asie occidentale. Ce séminaire est organisé par la CPI en partenariat avec le Gouvernement géorgien et bénéficie du soutien financier de la Commission européenne.

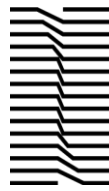
Le séminaire réunira des représentants de haut niveau et des experts des États et de la CPI, ainsi que des représentants des organisations régionales, intergouvernementales et non gouvernementales concernées pour un échange de vues interactif qui aura trois objectifs. En premier lieu, faire mieux comprendre les avantages mutuels qu'apportent l'accession au Statut de Rome et une coopération plus étroite entre la CPI et les États. En deuxième lieu, établir un échange d'expériences et de connaissances entre les États et la CPI et entre les États eux-mêmes afin de favoriser les liens professionnels et la constitution de réseaux entre des experts de premier plan, en vue d'une éventuelle coopération en matière de renforcement des capacités nationales et de partage des capacités régionales dans divers domaines de coopération. En troisième lieu, le séminaire favorisera un échange d'expériences, à l'occasion du 20^e anniversaire du Statut de Rome, dans les pays d'Europe orientale et d'Asie occidentale, en matière de lutte contre l'impunité.

Le séminaire vise donc à faire mieux connaître la Cour et ses activités de manière générale, et à examiner un certain nombre de questions importantes, notamment l'universalité du système instauré par le Statut de Rome ; le principe de complémentarité ; les droits des victimes et de la Défense ; le renforcement des capacités des systèmes judiciaires nationaux ; la mise en œuvre du Statut de Rome à l'échelle nationale et les modalités de la coopération avec la CPI.

La Cour pénale internationale et le Gouvernement géorgien tiennent à exprimer leur gratitude à la Commission européenne pour son généreux soutien à l'occasion du séminaire



Cour
Pénale
Internationale
International
Criminal
Court



Ministry of
Justice of
Georgia



Le séminaire se déroulera en langue anglaise.

PARTICIPANTS

Les participants seront un représentant de niveau ministériel (Ministère des affaires étrangères ou de la justice) et un haut fonctionnaire chargé des questions opérationnelles dans le domaine de la coopération avec la CPI, ou de l'assistance judiciaire internationale en matière pénale, représentant le Ministère de la justice ou des affaires étrangères ou toute autre autorité nationale compétente, pour chacun des 16 États suivants : Arménie, Azerbaïdjan, Bulgarie, Croatie, Estonie, Géorgie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République tchèque, Roumanie, Serbie, Slovaquie, Turquie et Ukraine. Au total, environ 70 personnes venues des différents pays concernés devraient participer au séminaire, aux côtés de hauts responsables et de fonctionnaires de la Cour, ainsi que d'experts d'organisations régionales, intergouvernementales et non gouvernementales.